

A

Mesdames et Messieurs les parents des élèves nés en 2023

**Objet : Entrée en petite section**

Madame, Monsieur,

Votre enfant entrera l'année prochaine en petite section à l'école Hoffen de MUTZIG  
Dans cette école, l'Académie de Strasbourg offre dès la petite section et tout au long de la  
scolarité primaire deux parcours qui visent l'un et l'autre une maîtrise progressive de la langue  
régionale :

- un parcours monolingue démarrant en maternelle par une première sensibilisation à la langue et la culture allemandes,
- un parcours bilingue paritaire avec 12 heures d'enseignement en français et 12 heures en allemand.

Le choix du parcours revient aux familles lors de l'entrée en maternelle. Une continuité des parcours est assurée au collège. Un enfant inscrit dans le parcours bilingue paritaire le poursuivra tout au long de sa scolarité obligatoire.

Je vous invite à suivre les différents liens ou QR-Codes qui vous apporteront toutes les précisions relatives à ces parcours :

- Une vidéo de présentation des l'allemand dans l'Académie de [numerique-  
educatif.apps.education.fr/w/kl](https://numerique-educatif.apps.education.fr/w/kl)
- Une foire aux questions (FAQ) [strasbourg.fr/delecoleausuperi  
lallemand-dans-lacademie-de-](https://strasbourg.fr/delecoleausuperi/lallemand-dans-lacademie-de-)



Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale